

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 18h00,

OBJET
Comptes administratifs 2022
(Point n°2)
D 23-010

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Madame PHILIPPEAUX, Présidente.

Etaient présents : Mme Anne-Marie PHILIPPEAUX, Mme Anne-Marie VAN VEEN, Mr Francis NICAISE, Mme Christine DAVID, Mme Christelle DOUIS, Mme Françoise KLEFFERT, Mr François DOUIS, Mme Agnès FERAY, Mme Françoise HECQUET, Mr Marc LEMOINE, Mme Christelle CHENEGRIN, Mme Stéphanie LAVAUT.

Date de Convocation :
3 avril 2023

Absents excusés : Mme Gisèle MANCEL, Mr François GERNIER, Mme Isabelle VIVIER, Mr Jean MONTIER, Mme Fabienne AUDOUARD.

Date d'affichage :
21 avril 2023

Madame LODS est désignée secrétaire de séance.
Madame Fabienne AUDOUARD a donné pouvoir à Madame Anne-Marie VAN VEEN

Nombre de membres
En exercice : 17

Monsieur François GERNIER a donné pouvoir à Madame Anne-Marie PHILIPPEAUX

Présents :
12 présents

Après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, pour le budget principal et le budget annexe

Votants :
14 votants

Madame la Présidente est présente au moment du scrutin toutefois Madame la Présidente n'a pas participé au vote.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

DONNE ACTE de la présentation faite des Comptes Administratifs du budget principal, et du budget annexe

CONSTATE pour la comptabilité principale les identités de valeurs avec les écritures du Comptable du Trésor Public relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels qu'ils figurent dans les documents présentés en annexe,

ADOpte les Comptes Administratifs du budget principal et du budget annexe

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

VOTE	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
	12			

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

LA PRESIDENTE DU C.C.A.S.

Anne-Marie PHILIPPEAUX

